

Semi 2012 - Règlement des courses - VALOGNES

Article I. L'organisation

1. Ce 21^{ème} Semi Marathon de Valognes, organisé par LA VALOGNAISE ATHLETISME, a lieu le 15 avril 2012 à VALOGNES.
2. Cette épreuve pédestre est ouverte à tous, hommes et femmes, licenciés à la FFA ou non. Aucune allure n'est imposée et les vélos accompagnateurs sont strictement interdits.
3. La manifestation et le parking sont en centre ville, sur la place du Château.

Article II. Inscriptions

1. Renseignements : **02.33.95.11.82** – 02.33.40.20.66 - www.lavalognaiseathle.fr.st - lavalognaiseathle@hotmail.com
2. Les inscriptions se font par courrier à Nathalie LANGLOIS 26 rue du Hamelotin 50700 VALOGNES. Date limite d'inscription par ce moyen le **11 avril 2012**.
3. Les inscriptions sont possibles le jour même (déconseillées) et le retrait des dossards se fait le jour même, à la salle du Château à partir de 10 heures et au plus tard 30 minutes avant le départ de la course.
4. Droits d'inscriptions : Courses A&B : gratuit – Populaire : **5€**- Semi Marathon : **10€** avant le 13 avril 2011 ou 15€ le jour même - Semi Duo : **15€** par couple avant le 11 avril ou 20€ le jour même. Chèque à l'ordre de LA VALOGNAISE ATHLETISME.
5. Pour les licenciés FFA, le numéro de licence est obligatoire pour les courses A / B / D (Semi- Semi Duo).
6. **Pour les non licenciés FFA, lors de l'inscription ou du retrait du dossard, la présentation d'un certificat médical, datant de moins d'un an, d'aptitude à la course à pied en compétition est obligatoire** pour les courses A / B / D (Semi- Semi Duo).
7. Pour les mineurs, la signature de la personne exerçant l'autorité parentale est obligatoire sur toutes les courses.

Article III. Les courses

1. Course A : départ 13H15, distance de 1,2 Kms pour les EAF / EAH / PF / PH.
2. Course B : départ 13H30, distance de 2,2 Kms pour les BF / BH – 3,2 Kms pour les MF / MH / CF / CH.
3. Populaire non classante : départ 14H00, distance de 4,8 Kms, ouverte à tout coureur à partir de cadet.
4. Semi Marathon : départ 15H00, distance mesurée de 21,100Kms, parcours de 3 boucles (6,5Kms) + ZD & ZA, à partir de Junior. Semi Duo : départ 15H00, coureur n°1 = 8Kms (ZD + 1 boucle) & coureur n°2 = 13,1Kms (2 boucles + ZA), à partir de Cadet. Départ : rue Henri Cornat, Arrivée : rue du Palais de Justice. Chronométrage : 1^{er} Km & arrivée. Ravitaillement et épongeage : tous les 4 Kms et à l'arrivée (un athlète qui se ravitaille en dehors de ces points est passible de disqualification).

Article IV. Sécurité et secours

1. La sécurité sur le parcours est assurée par les signaleurs et encadrants de la course.
2. Les secouristes seront présents à l'arrivée et sur le parcours.

Article V. Responsabilité

1. RESPONSABILITÉ CIVILE : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de Groupama. L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, de vol, de mauvaise santé ou d'accident survenant alors que l'athlète ne respectait pas les règles de circulation.
2. INDIVIDUELLE ACCIDENT : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer. De plus les mineurs devront posséder une autorisation parentale pour participer.

Article VI. Classement, résultats et récompenses

1. Courses A & B : un classement par catégorie sera établi et aussitôt récompensé.
2. Populaire non classante : un challenge de la participation sera attribué aux trois plus nombreuses équipes.
3. Semi Duo : un classement sur les Duo Hommes / Femmes / Mixtes sera établi.
4. Semi Marathon : un classement scratch, un classement par catégorie et un classement par équipe seront établis. Un challenge de la participation sera attribué. Composition des équipes : une équipe dite corpo ne peut comprendre dans ses rangs qu'un seul athlète FFA, si deux coureurs licenciés FFA sont engagés dans une même équipe celle-ci concourra pour le classement FFA.
5. Résultats : les résultats seront affichés sur place trente minutes après l'arrivée du dernier concurrent et seront disponibles dès le lendemain sur le site du club www.lavalognaiseathle.fr.st, ainsi que sur le site www.normandiecoursapied.com.
6. Récompenses : un **Lot** sera remis aux 400 premiers inscrits des Semi et à tous les arrivants de la populaire.
7. Remise des prix : la cérémonie des récompenses se fera à partir de **17H30** à la Salle du Château. Elle récompensera le classement précité et une grille de prix de **5 500€** récompensera les meilleurs du Semi Marathon. Attention seuls les concurrents présents à cette remise de prix pourront prétendre à leur récompense.

Article VII. Droits aux organisateurs

1. Les participants à cette manifestation sportive confère à LA VALOGNAISE ATHLETISME, à ses partenaires et aux journalistes, le droit d'image et l'utilisation du listing des concurrents.
2. L'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler cette compétition en cas de problème climatique et / ou de sécurité.
3. Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement pour quelque motif que ce soit.
4. Tout concurrent reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les clauses.